

LA MÉTAPHORISATION DANS LE LEXIQUE SPÉCIALISÉ DE L'ÉCONOMIE CRÉATIVE – EXEMPLE DU TERME JEUNE POUSSE

doi.org/10.15452/SR.2024.25.0019

ORCID : 0000-0003-3488-8645

Dagmar Veselá

Université Matej Bel

Slovaquie

dagmar.vesela@umb.sk

Résumé. La présente *étude* examine, à partir d'un corpus d'articles parus dans *Le Monde* analysés au moyen de l'outil de lexicométrie *Gallicagram*, la question de l'acceptation par les locuteurs français du terme français *jeune pousse* créé par métaphorisation pour remplacer le mot d'emprunt *startup*. Grâce à cet outil, il est possible de visualiser l'évolution de l'usage des mots et des locutions nominales au cours du temps, de détecter leurs occurrences dans le corpus et d'étudier leurs significations dans le contexte. Le procédé terminogène ayant mis au jour une variation polysémique entravant le travail, l'auteure s'appuie, pour mener à bien cette recherche, sur le contexte qui joue un rôle extrêmement important dans l'analyse, qu'il s'agisse d'identifier l'équivalent français de l'anglicisme *startup* ou d'autres significations métaphoriques de la locution nominale *jeune pousse*. C'est pourquoi chaque nouvelle acception saisie dont l'auteure n'avait pas supposé l'existence au départ est documentée par une exemplification appropriée. L'évaluation et l'illustration des préférences du public francophone par rapport au mot d'emprunt *startup* et à son équivalent français *jeune pousse* sont démontrées à l'aide de graphiques générés par l'outil *Gallicagram*.

Mots-clés : emprunt, équivalent, métaphorisation, économie créative, discours médiatique

Abstract: Metaphorization in the specialised lexicon of the creative economy: The example of the term *jeune pousse*. Based on a corpus of articles published in *Le Monde* and analysed using the lexicometric tool *Gallicagram*, this study examines the acceptance of the French term *jeune pousse*, which was created by metaphorization as a substitute for the loanword *startup*. This tool enables users to visualize the evolution of word usage over time,

detect their number of occurrences in the corpus and explore their contextual meanings. Since the research was hampered by polysemic variation resulting from the method of creating the term *jeune pousse* (by means of metaphorization), the context played a particularly important role, both in identifying the French equivalent for *startup* and other metaphorical meanings of *jeune pousse*. For this reason, each newly identified meaning, not initially anticipated by the author, is supported by an appropriate exemplification. Francophone language users' preferences in relation to the loanword *startup* and its French equivalent *jeune pousse* are illustrated and evaluated using graphs created with the *Gallicagram* tool.

Keywords: loanword, equivalent, metaphorization, creative economy, media discourse

1. Introduction

Dans un monde en perpétuelle évolution, il est nécessaire de créer sans cesse de nouveaux noms pour les nouveaux phénomènes, objets et réalités générés par le progrès humain et par les situations et circonstances (bonnes ou mauvaises) qui en résultent. La néologisation du lexique, qui recouvre la création de lexèmes entièrement nouveaux ou de combinaisons nouvelles de lexèmes existants ainsi que la modification de lexèmes existants où de nouvelles significations sont ajoutées aux significations connues, s'explique principalement par le désir d'assurer une communication efficace dans tous les domaines de la recherche et de l'activité humaine. C'est ainsi que sont créés les néologismes. Dans notre article, nous nous concentrerons sur un lexème qui a appartenu pendant un certain temps aux néologismes, c'est-à-dire aux lexèmes motivés temporellement (relativement au temps). D'autre part, le lexème analysé dans notre étude est tiré d'un environnement culturel exogène et représente donc un emprunt. Partant de la théorie de la motivation lexicale (Furdík, 2008), ce lexème est motivé « interlingualement ». En slovaque, on désigne les lexèmes présentant cette caractéristique comme « interlingválne motivované lexémy » (Ološtiak, 2017, p. 32). En adoptant une perspective comparative franco-slovaque, notre article portera sur un terme d'origine anglophone : la *startup*. Il s'agit d'un nouveau concept et d'une nouvelle unité terminologique issus d'un nouveau type d'économie, l'*économie créative*, dont l'émergence est associée à des processus économiques et à un fonctionnement de l'économie qui diffèrent considérablement du fonctionnement et des processus économiques traditionnels. Le père fondateur de la notion d'*économie créative* (de l'anglais *creative economy*), John Howkins, l'a utilisée pour la première fois en 2001 dans son œuvre *The Creative Economy: How People Make Money from Ideas*. Ce nouveau type d'économie, parfois aussi appelé *écologie créative*, représente un segment spécifique de processus et d'environnements entrepreneuriaux basés sur la créativité, le talent et l'innovation. Il comprend des secteurs créatifs, des créateurs individuels et des institutions, à la fois commerciaux et à but non lucratif (par exemple, des organisations artistiques), qui, ensemble, apportent une contribution significative aux économies locales, régionales et nationales. En ce sens, l'*économie créative*, ou *écologie créative*, représente également une véritable usine à innovation terminologique, comme en témoignent aussi les nouveaux concepts et leurs désignations mentionnés ci-dessus.

2. Le fonctionnement de l'emprunt *startup* au sein de la culture d'accueil

Parmi les nouveaux concepts apparus avec l'émergence de l'économie créative, le terme *startup*, à la forme anglo-américaine clairement identifiable, occupe une place de choix. Cette unité terminologique est utilisée pour la communication dans tous les secteurs des *industries culturelles et créatives* (ICC) qui constituent l'économie créative. Elle est entrée dans le système du français et du slovaque comme emprunt terminologique sous différentes orthographes, *start-up*, *start up* et *startup*. Pour des raisons pratiques (la forme en un seul mot), mais surtout par snobisme linguistique (le prestige supposé de l'utilisation d'anglicismes à la

mode), cet emprunt est fréquemment employé de manière abusive et incorrecte, que ce soit dans le cadre de la communication professionnelle ou dans les échanges courants. Une citation provenant du site web tchèque LUPA^{CZ} (www.lupa.cz), que nous utilisons souvent et volontiers pour montrer où mène un tel snobisme, montre avec ironie tout le comique d'un emploi inapproprié du terme *startup* :

Ces derniers temps, un mot apparaît partout. C'est *startup*. On peut l'utiliser à volonté, que vous souhaitiez nettoyer un garage, lancer un site Web consacré aux photos de vacances ou créer une entreprise vraiment importante ou intéressante. La signification du mot est large, peu claire et pour beaucoup de gens, elle risque très vite de faire naître des émotions négatives. [...] Malheureusement pour moi, le mot *startup* prend des contours de plus en plus négatifs. Il décrit [...] des rêveurs qui ne sont même pas capables de demander un petit pain dans un magasin de manière compréhensible, mais qui osent présenter leurs idées à des investisseurs. [...] Si j'étais un investisseur, j'en aurais assez et je ne répondrais qu'à des stimuli de base. [...] J'espère que le mot *startup* ne deviendra pas un mot profane dans l'avenir. (Handl, 2011) (Traduit par l'auteure.)

En Slovaquie, la situation est similaire. En raison du manque de clarté motivationnelle de cette unité lexicale à motivation interlinguale, l'utilisation de l'emprunt *startup* soulève aussi des questions :

Startup par ici, *startup* par là, nous avons tous des *startups* et pourtant personne ne sait ce que cela signifie exactement – parce que chacun l'interprète à sa manière. Vous avez ouvert un café ? Parfait, vous avez une *startup*. C'est du moins ainsi que certains d'entre nous le conçoivent. C'est cet état d'esprit qui a fait du mot «*startup*» l'un des mots les plus profanés de ces dernières années, appliqué peu à peu à toute entreprise nouvellement créée. (Gašparík Sr., 2015) (Traduit par l'auteure.)

Cette situation est imputable au fait qu'il n'existe pas, à ce jour, d'équivalent en langue slovaque qui répondrait à l'exigence d'une motivation extralinguistique claire et basée sur le slovaque (équivalent sémantiquement transparent) et donc fondé, par exemple, sur les qualités des êtres ou des objets dénommés, conformément à Ducháček (1967, p. 39). En partant du raisonnement selon lequel « la transparence sémantique du terme constitue l'un des avantages incontestables pour une efficacité de la communication spécialisée » (Honová, 2020, p. 17), il convient d'affirmer que dans le cas du terme *startup*, emprunté à une autre langue, il faut s'attendre à ce qu'il ne soit pas utilisé toujours correctement par la culture d'accueil.

En revanche, les locuteurs francophones ont à leur disposition l'équivalent recommandé de *jeune pousse* qui est sémantiquement transparent ainsi que quelques autres, sur lesquels nous reviendrons dans de prochains articles.

3. Qu'est-ce donc qu'une *startup* ?

Une *startup* n'est pas une entreprise comme les autres. Selon la *Banque publique d'investissement* (Bpifrance), ce terme désigne :

une entreprise nouvelle et innovante à fort potentiel de croissance et de spéculation sur sa valeur future. Mais ce modèle d'entreprise récent doit tout d'abord passer par une phase d'expérimentation de son modèle économique sur son marché. [...] Signifiant littéralement « entreprise qui démarre », la startup est liée à la notion d'expérimentation d'une nouvelle activité sur un marché émergent et dont les risques sont difficiles à évaluer. [...] [Ce] n'est pas une entreprise traditionnelle et stable avec une organisation établie, commercialisant un produit ou un service sur un marché parfaitement identifié. [...] Quel que soit son secteur d'activité (numérique, cleantech, biotech, edtech, fintech, économie collaborative, etc.), ce n'est ni l'ancienneté et ni la taille qui font d'une entreprise une startup, mais les conditions suivantes : la perspective d'une forte croissance, l'usage d'une technologie nouvelle, le besoin d'un financement important. (Bpifrance Création, 2023)

Aujourd'hui, il est assez courant de voir que les *startupeurs* sont aussi des personnes issues du secteur artistique. À l'ère de l'*économie créative*, les artistes (innovateurs) et autres travailleurs créatifs ne peuvent, eux non plus, se passer des TIC modernes (technologies de l'information et de la communication) et des technologies liées à l'IA. Il en résulte alors que la nature purement technologique d'une entreprise innovante n'est pas une condition nécessaire pour que celle-ci soit considérée comme une *startup*.

Dans le document du *Ministère de l'économie de la République slovaque* (Ministerstvo hospodárstva Slovenskej republiky, s. d.) intitulé *Koncepcia pre podporu startupov a rozvoj startupového ekosystému v Slovenskej republike*, une *startup* est définie comme suit :

une société commerciale de capitaux [...], dont la création ne remonte pas à plus de 36 mois et qui a été établie dans le but de créer un produit ou un service innovant, est une micro, petite ou moyenne entreprise et se caractérise par le fait que la plupart des droits de vote au conseil d'administration relèvent des personnes physiques comptant parmi les membres fondateurs de l'entreprise. (Ministerstvo hospodárstva Slovenskej republiky, s. d.)

Si nous comparons les perceptions de la *startup* dans la perspective franco-slovaque sur la base de ce petit échantillon de définitions (Bpifrance, Ministerstvo hospodárstva Slovenskej republiky), nous pouvons conclure qu'elles coïncident dans les caractéristiques essentielles suivantes : les deux environnements culturels conçoivent la *startup* comme une entreprise innovante nouvellement créée utilisant des technologies nouvelles et se concentrant sur la création d'un nouveau produit ou la fourniture d'un nouveau service. Au vu des résultats, qui seront examinés ultérieurement, nous voudrions souligner que le produit doit être considéré dans ce cas comme une entité largement conçue en termes de signification. Outre la notion traditionnelle d'objet matériel résultant d'un processus créatif, elle englobe également les formes non matérielles de la création telles que la performance artistique, etc.

La définition française mentionne aussi le fort potentiel de croissance, le besoin d'un financement important et le caractère expérimental lié au modèle économique et à l'objet d'activité de la *startup*. La définition slovaque, quant à elle, fait également mention de la répartition des droits de vote et précise le type de société lié à la *startup* (sa forme juridique). Alors que la définition française n'attache aucune importance à la durée d'existence et à la

taille de l'entreprise, la définition slovaque prévoit clairement l'âge de l'entreprise (pas plus de 36 mois) et sa taille (micro, petite ou moyenne entreprise). Ces différences peuvent être la conséquence de l'existence de ce que l'on appelle les barrières transculturelles qui se manifestent souvent lors du processus progressif d'incorporation d'un mot emprunté dans le système d'une autre langue. Elles prennent leur source dans la diversité des perceptions de la réalité extralinguistique en fonction de l'appartenance à une culture ou à une autre. La question des barrières transculturelles est abordée, par exemple, par Pekarovičová (2000, p. 7) dans le contexte de la mise à disposition des contenus à caractère spécialisé dans une langue étrangère.

Pour mieux nous orienter dans la problématique, nous avons compilé deux tableaux (Tableau 1 et Tableau 2) présentant les différences entre une entreprise au sens traditionnel et une *startup*, ainsi que les conditions nécessaires qu'une entreprise doit remplir pour être qualifiée de *startup*. Pour établir ces tableaux, nous nous sommes appuyée sur les documents de la banque des entrepreneurs Bpifrance (Bpifrance-Création) et sur les définitions de Goldstein (2025) disponibles sur son site web LegalPlace.

Traits typiques	Entreprise traditionnelle	Startup
Modèle économique	Connu, stable	Résulte d'une phase d'expérimentation, doit être adapté à une clientèle donnée Industrialisable et réalisable à grande échelle
Croissance	Dépend de plusieurs facteurs (elle ne doit pas nécessairement être élevée)	Potentiel de croissance élevé, voire exponentiel
Orientation	Diverses	Technologique
Concept de fonctionnement	Traditionnel	Innovant
Durée de vie	Dépend de plusieurs facteurs (elle n'est pas nécessairement limitée)	Temporaire
Financement	Formes diverses	Effectué généralement via des levées de fonds.

Tableau 1 : Quelques traits typiques décrivant les différences entre une entreprise traditionnelle et une *startup*

Conditions nécessaires	Entreprise traditionnelle	Startup
Usage d'une technologie nouvelle	Non	Oui
Besoin d'un financement important	Non	Oui
Perspective d'une forte croissance	Non	Oui
Création d'un nouveau produit/service	Non	Oui
Passage obligatoire par une phase d'expérimentation	Non	Oui
Apport d'innovations	Non	Oui
Apport de levées de fonds importantes	Non	Oui
Reproductibilité de son modèle économique	Non	Oui

Tableau 2 : Quelques conditions nécessaires associées à l'existence d'une *startup*

Il s'ensuit que le contenu sémantique de l'emprunt *startup* en français et en slovaque se superpose dans une large mesure. Les différences perçues liées aux barrières transculturelles n'affectent pas considérablement, à notre avis, la perception de l'emprunt en question dans les deux cultures emprunteuses, mais l'étrangeté de sa forme linguistique et le manque de motivation extralinguistique de la part des cultures d'accueil qui en résultent font que son utilisation dans la pratique langagière n'est pas toujours adéquate.

4. L'anglicisme *startup* versus son équivalent français *jeune pousse*

Dans le souci de proposer au public francophone un équivalent français constitué d'éléments lexicogéniques français et présentant ainsi une motivation lisible, l'*Académie française* recommande, en s'appuyant sur la proposition de la *Commission d'enrichissement de la langue française* et de son officialisation par la *Commission générale de terminologie et de néologie* (en 2001), « un néologisme sémantique créé selon le principe de la métaphore, où une forme existante renvoyant à un référent différent (bourgeon, rejet, germe) a été utilisé pour désigner un nouveau type d'entreprise, en tirant parti de la similitude fondée sur la caractéristique de la croissance rapide » (Veselá, 2023, p. 128) : le terme *jeune pousse*. Ce choix de procédé terminogène a engendré une variation polysémique entre le terme formé par métaphorisation et la dénomination d'origine, ce qui a compliqué notre recherche centrée sur l'acceptation, de la part des locuteurs francophones, du terme nouvellement créé comme substitut à l'emprunt *startup*. Nous avons donc eu recours à l'outil de lexicométrie *Gallicagram* développé par Benjamin Azoulay (ENS Paris-Saclay) et Benoît de Courson (Max Planck Institute – CSL). Cet outil « permet de visualiser l'évolution de l'usage des mots au cours du temps en fouillant la masse des textes numérisés par la BnF et par bien d'autres bibliothèques nationales et locales, et en 5 langues » (Demoulin, 2023). Il nous a permis de détecter le nombre d'occurrences de l'unité terminologique *jeune pousse* (dans toutes ses acceptions) dans le journal *Le Monde* entre 1944 et 2022 (Tableau 3).

<i>Jeune pousse</i>		
Année	Nombre d'occurrences	Le secteur des ICC (industries culturelles et créatives) (et éventuellement le créateur y exerçant son activité) versus la végétation naissante
1944-1949	0	-
1950	1	Musique – jeune talent – pianiste de jazz Errole Garner
1961	1	Musique – jeune talent – pianiste Malcolm Fragner
1963	1	Décoration (linge de maison) – décorateur
1966	1	Mode (haute couture) – couturier
1970	1	Mode (haute couture) – couturier
1972	1	Botanique – végétation naissante
1975	1	Botanique – végétation naissante
1976	2	Botanique – végétation naissante
1979	1+1	Botanique – végétation naissante + Arts plastiques (peinture) – jeune talent

1980	1+1	Botanique – végétation naissante + <i>Arts plastiques (dessin)</i> – jeune talent
1984	1	Botanique – végétation naissante
1986	1	Botanique – végétation naissante
1987	2	Botanique – végétation naissante
1992	1	<i>Littérature</i> – écrivain
1993	1	<i>Presse</i> – œuvre de qualité – nouveau journal artisanal
1995	1	<i>Filme et théâtre</i> – jeune talent – dramaturge, metteur en scène, comédien et réalisateur Olivier Py
1997	7 (5+2)	<i>Danse</i> (3) + <i>chant</i> (1) + <i>littérature</i> (1) + Botanique – végétation naissante (2)
1998	1	Botanique – végétation naissante
2000	33	Prédominance des exemples du secteur des ICC
2001	97	Prédominance des exemples du secteur des ICC
2002	26	Prédominance des exemples du secteur des ICC
2003-2008	6,5 en moyenne	Prédominance des exemples du secteur des ICC

Tableau 3 : Nombre d'occurrences de l'unité terminologique *jeune pousse* dans le journal *Le Monde* entre 1944 et 2008, obtenu à l'aide de l'outil lexicométrique *Gallicagram*.

Le tableau montre qu'il a fallu 50 ans (depuis 1950 jusqu'à 2000) pour que l'utilisation de la dénomination *jeune pousse* (dans toutes ses acceptions) augmente de manière significative. Ceci n'est intervenu que lorsque la locution nominale en question a commencé à être utilisée pour désigner une nouvelle réalité, celle d'une entreprise innovante et en forte croissance. De ce point de vue, l'année 2000 a marqué un tournant avec 33 occurrences dans le corpus par rapport à des chiffres de l'ordre de quelques unités (1-7) pour les années précédentes. L'année suivante, qui est aussi l'année de l'introduction du terme *jeune pousse* (pour le substituer à l'anglicisme *startup*) et de sa publication au *Journal Officiel*, a entraîné une forte augmentation de l'utilisation du terme, si bien que nous enregistrons 97 occurrences pour 2001. Par la suite, le nombre d'occurrences a fortement diminué (26) et, entre 2003 et 2008, nous n'enregistrons plus qu'une moyenne de 6,5 occurrences saisies par année. Du point de vue de l'objectif de la recherche, à savoir identifier les occurrences des différentes significations de la locution nominale *jeune pousse* et vérifier comment elle s'est imposée comme équivalent français de *startup* dans l'espace francophone en tant que synonyme terminologique, il nous a paru inutile de présenter en détail toutes les occurrences de la forme *jeune pousse* (et leurs significations) après 2008. C'est pourquoi nous ne présentons plus ces données dans le Tableau 3. Nous nous appuyons pour cela sur les représentations graphiques du nombre d'occurrences pour les formes *jeune pousse* et *startup/start up* générées par l'outil *Gallicagram* pour la période 1985 – 2022, où, ici encore, une nette augmentation des occurrences pour *jeune pousse* et *startup/start up* peut être observée après 2008, les graphiques se chevauchant en termes d'années et de tendances à l'augmentation ou à la diminution du nombre d'occurrences (cf. Figure 1 et Figure 2). Cela signifie que, en termes d'occurrences, *jeune pousse* est beaucoup plus fréquemment employée dans le sens de jeune entreprise que dans celui de végétation naissante.

Pour soutenir cette affirmation, nous précisons que, au cours de la période considérée, l'intérêt pour l'*économie créative* basée sur les innovations s'est considérablement accru, ce qui est également lié à l'apparition et à l'utilisation de nouveaux termes, en l'occurrence *startup* et son équivalent français *jeune pousse*. Pour preuve, nous présentons la Figure 3 qui montre la fréquence des occurrences du terme *économie créative* entre 1985 et 2022 dans notre corpus de recherche.

Dans le Tableau 3, nous précisons, outre l'année et le nombre d'occurrences, le domaine dans lequel les occurrences retrouvées ont été employées, c'est-à-dire la botanique ou les secteurs d'activité particuliers des ICC. Mais nous avons également identifié d'autres usages de l'expression se révélant assez surprenants, compte tenu des définitions de la locution nominale *jeune pousse* dans les dictionnaires. Pour cette raison, nous considérons ces emplois comme spécifiques et liés à des usages particuliers de ce terme. Dans le corpus que nous avons analysé, *jeune pousse* sert, par exemple, à exprimer la fierté ou se réfère à un nouveau périodique. Dans ce dernier exemple, *jeune pousse* permet de mettre en valeur les qualités exceptionnelles du nouveau journal. Nous pouvons donc conclure de cette analyse diachronique du journal *Le Monde* qu'à l'exception de la relation de parenté, jusqu'en 2000, la locution nominale *jeune pousse* n'avait que deux significations : végétation naissante (13 occurrences) ou jeune talent prometteur (également 13 occurrences). Cette dernière est proche de celle de « débutant ; novice » donnée par le dictionnaire électronique *La langue française*. C'est d'ailleurs le seul parmi les dictionnaires consultés à proposer cette définition pour *jeune pousse*.

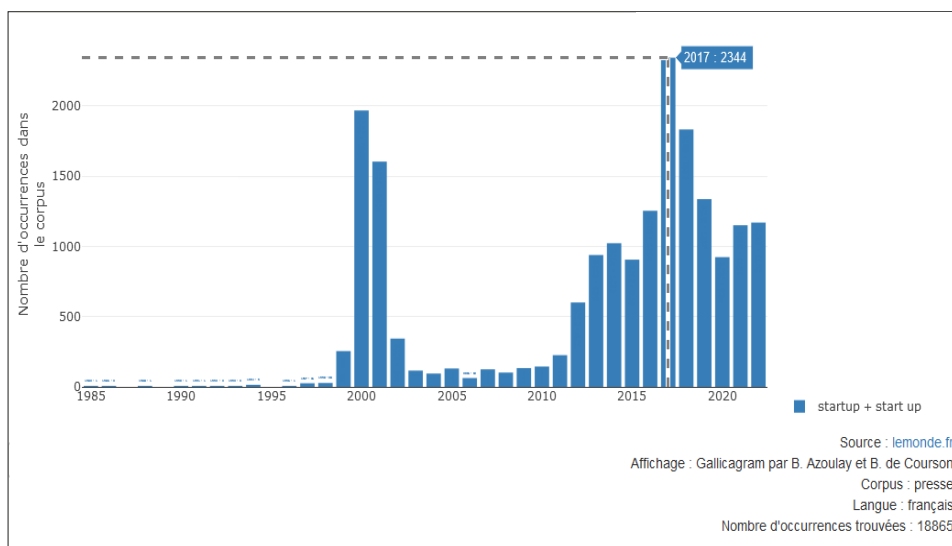


Figure 1 : Nombre d'occurrences de l'unité terminologique *startup/start up* dans le journal *Le Monde* entre 1985 et 2022, obtenu à l'aide de l'outil lexicométrique *Gallicagram*.

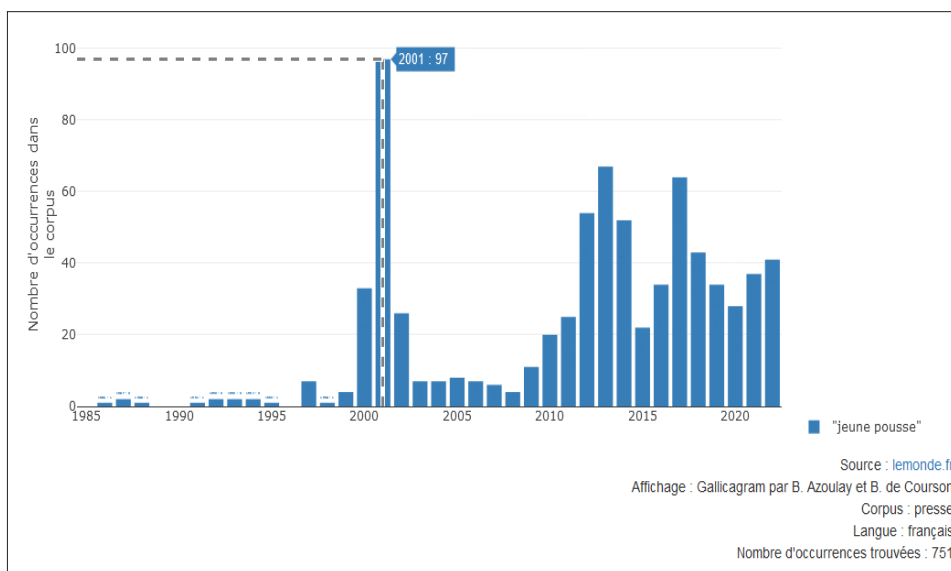


Figure 2 : Nombre d'occurrences de l'unité terminologique *jeune pousse* dans le journal *Le Monde* entre 1985 et 2022, obtenu à l'aide de l'outil lexicométrique *Gallicagram*.

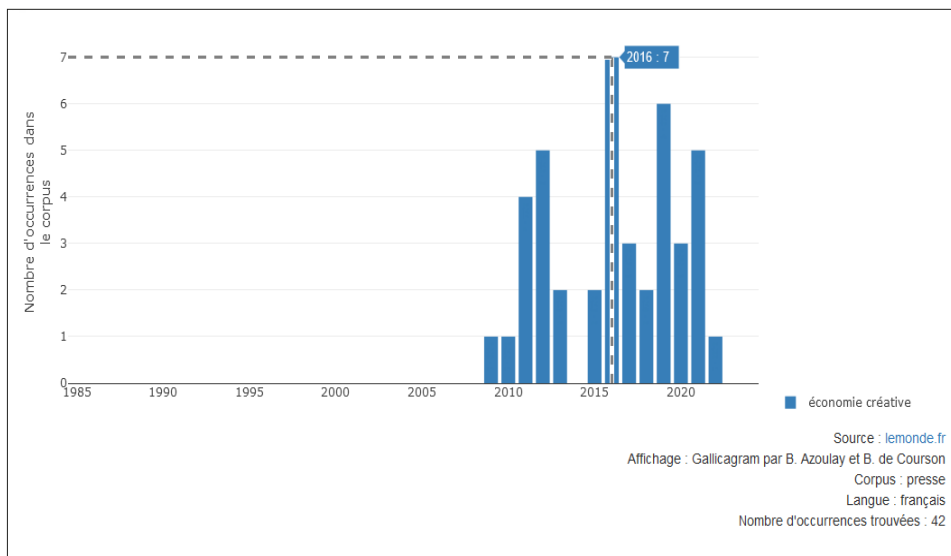


Figure 3 : Nombre d'occurrences de l'unité terminologique *économie créative* dans le journal *Le Monde* entre 1985 et 2022, obtenu à l'aide de l'outil lexicométrique *Gallicagram*.

Outre l'utilisation (et donc l'acceptation) du nouveau terme en fonction du nombre de ses occurrences dans le corpus, cette recherche nous a permis de découvrir d'autres réalisations du terme en question, c'est-à-dire ses utilisations dans des acceptions distinctes de celles qui

sont communément indiquées dans les dictionnaires. Dans les sections suivantes de l'article, nous tenterons d'illustrer ces cas de manière détaillée.

Le dictionnaire en ligne *Larousse* mentionne une seule acception : « recommandation officielle pour start-up ». Le portail lexical du *Centre national de ressources textuelles et lexicales* cite aussi uniquement le sens figuré : « entreprise de création récente, innovante et à croissance rapide ». Le dictionnaire numérique de la chaîne de télévision *TV5MONDE*, dont la mission est de promouvoir la création francophone et la langue française, contient trois définitions relatives aux trois acceptions différentes : « 1. Jeune entreprise à fort potentiel de développement ; 2. Germe, bouton des branches d'arbre ; ce qui pousse pour ce qui est de la végétation naissante : bourgeon, rejet, germe ; 3. Jeune entreprise innovante et dynamique, à croissance rapide ». Le dictionnaire électronique *La langue française* cite la signification botanique de la locution nominale de *jeune pousse* en tête de liste des acceptions : « Plante ou branche à un état jeune, non complètement développée ». Vient ensuite le sens figuré : « débutant ; novice ». La liste des acceptions se termine par la définition terminologique tirée de la base de données terminologiques *France Terme* relative à l'équivalent français pour l'anglicisme *startup*. Ce n'est que le dernier des dictionnaires mentionnés – *La langue française* – qui respecte la séquence temporelle de l'émergence des acceptions particulières liées au terme *jeune pousse*. Le fait que la signification « débutant ; novice » de *jeune pousse* ne figure que dans un seul ouvrage lexicographique (*La langue française*) parmi l'ensemble des dictionnaires consultés et son absence dans la dernière (9^e) édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, qui devrait pourtant être un dictionnaire de référence, nous a surprise. Quoi qu'il en soit, ce fait ne fait finalement que confirmer la faible fréquence des occurrences de cette acception (un cas par an entre 1950 et 1970, suivi d'un seul cas en 1979, 1980, 1992 et 1995), puisque l'une des conditions de la lexicalisation d'une nouvelle acception est liée à la fréquence de son usage. Toutefois, c'est la première acception (datée de l'année 1950) que nous avons identifiée dans notre recherche basée sur la linguistique de corpus (cf. Exemple 1).

Exemple 1 : *Jeune pousse* du jazz, le pianiste noir Errol Garner à la grande faveur des éditeurs d'aujourd'hui. La distinction reçue au grand prix du disque en 1948 pour un de ses tout premiers enregistrements parus en France, son passage à Marigny l'année dernière, l'avaient porté d'emblée au premier rang des musiciens de jazz de l'après-guerre. (Drouin, 1950)

4.1 Exemplification de la réalisation des différentes acceptions de la locution nominale *jeune pousse* dans le discours médiatique

Malgré la fourchette d'années que nous avons choisie pour travailler avec l'instrument *Galligram* (1944-2022), la première occurrence du terme *jeune pousse* dans le périodique *Le Monde* n'a été enregistrée qu'en 1950 et se référait à un jeune talent musical (cf. exemple plus haut), c'est-à-dire à l'acception « débutant ; novice ». En nous appuyant sur les autres exemples que nous avons pu relever dans notre corpus, nous nous permettons d'émettre deux hypothèses : soit la description du sens de cette acception n'est pas assez exhaustive car elle devrait également rendre compte des traits sémantiques de la vitesse et du début fulgurant et prometteur

d'une carrière que traduit l'idée de *jeune pousse* ; soit on observe un dédoublement du sens. Selon cette deuxième hypothèse, les caractéristiques absentes mentionnées plus haut sont englobées par l'acception nouvelle ainsi créée et intégrées à son spectre logique. Les exemples 2 et 3 que nous sélectionnons parmi de nombreux autres fournis par notre corpus confirment nos observations.

Exemple 2 : Le « *Jamel Comedy Club* », trente *jeunes pousses* du stand-up pour une onzième saison sur Canal+. [...] Même décor, même ambiance, même principe : offrir à des humoristes émergents dix minutes face au public pour tester leurs vannes et accélérer (ou pas) leur carrière. [...] Chaque samedi en clair, [...], des *jeunes pousses* de l'humour se retrouvent sur la scène du célèbre Comedy Club. [...] Tous ne sont pas des débutants. (Blanchard, 2022)

Exemple 3 : Lutz Huelle, styliste : « *A mon âge, passer pour une jeune pousse, qu'attendre de mieux ?* » En parallèle de son label, dont la prochaine collection sera dévoilée le 30 septembre, *L'Allemand de 55 ans*, installé à Paris, est le designer invité de la marque AZ Factory, qui défilera le 3 octobre à la Fondation Cartier au cours de la fashion week parisienne. (Pérez, 2022)

Les exemples ci-dessus montrent clairement que la locution nominale *jeune pousse*, au sens figuré, est couramment utilisée dans la presse pour désigner les stars émergentes (dans les cas documentés de l'économie créative), indépendamment de leur âge ou du fait qu'elles soient ou non débutantes. Ce qui est décisif, c'est la réussite qui promet une carrière fulgurante et couronnée de succès. Ainsi, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, il semble qu'il y ait un changement de sens. Les dictionnaires devraient en faire état et rendre compte de l'utilisation relativement fréquente de cette nouvelle acception.

4.1.1 La locution nominale *jeune pousse* en tant qu'expression de la fierté

Comme indiqué ci-dessus, nous avons également relevé deux utilisations de la locution nominale en question dans le corpus, dans des contextes intéressants. Dans l'un d'eux, il s'agissait d'exprimer la fierté à l'égard d'un proche parent. (cf. Exemple 4).

Exemple 4 : Le *Genesis* de 2021-2022 interprète minutieusement toutes les compositions. Par rapport à 2007, où nous avons vu le groupe au Parc des Princes, le ton est plus poussé vers un aspect rock. Que renforce le jeu de *Nicolas Collins*, plus lourd, plus pesant que celui de son père, qui a grandi dans l'écoute du jazz et de la soul music, avec des subtilités dans le travail sur le volume, des effets percussifs. Ce que fait passer le contentement visible de *Phil Collins* à regarder sa *jeune pousse* née en 2001. (Siclier, 2022)

La fierté du père envers son fils est clairement identifiable vu le contexte et aussi grâce à l'utilisation du pronom possessif (*sa jeune pousse*). Le rapport avec la carrière réussie ne peut donc être négligé. Là réside, à notre avis, la principale motivation pour l'utilisation d'une telle désignation, et, dans un certain sens, il peut s'agir d'un jeu de mots. L'utilisation de *jeune pousse* dans ce contexte semble beaucoup plus intéressante si l'on considère l'année de naissance du fils de Phil Collins – 2001 – qui est l'année où le terme *jeune pousse* a été introduit comme équivalent de *startup* et aussi l'année où le terme français a été massivement utilisé (97 occurrences, le nombre le plus élevé par an entre 2000 et 2022). De toute évidence, ce fait peut également avoir influencé l'auteur de l'article de presse à choisir la désignation *jeune pousse* dans

le cas de deux personnalités artistiques exceptionnelles à carrière fabuleuse et à l'ascension fulgurante, ce qui est déterminant et rappelle beaucoup la définition de *jeune pousse* au sens de *startup*, c'est-à-dire d'une entreprise dont on attend un potentiel de croissance rapide.

4.1.2 La locution nominale *jeune pousse* pour désigner une création nouvelle et unique

Dans le second cas relatif à l'utilisation inhabituelle du terme *jeune pousse* relevé dans notre corpus, l'expression fait référence à un nouveau journal artisanal exceptionnel et incomparable à d'autres périodiques (cf. Exemple 5).

Exemple 5 : Pour le premier anniversaire du journal, Pierre Viansson-Ponté saluait ainsi l'expérience dans les colonnes du Monde : « On dit ce qu'on pense – [...] – et on pense ce qu'on dit. A chaque ligne, la vie toute simple est là, chaude, drôle ou triste. Un journal pas comme les autres [...]. » Par la suite, d'autres confrères [...] sont « descendus » épisodiquement pour raconter la singulière « aventure d'un journal artisanal dans la vallée du Lot », [...], et pour observer la croissance régulière de la *jeune pousse*. (Le Monde, 1993)

La *jeune pousse* représente dans ce cas un petit hebdomadaire satirique du Lot-et-Garonne – la *Feuille* – qui « fut le plus petit journal de France » et qui « a dû affronter les foudres de la justice pour avoir un peu trop malmené les notables locaux » (Le Monde, 1993). En 1993, l'équipe de l'hebdomadaire tire de cinq mille à six mille exemplaires et s'est depuis étoffée. Apparemment, ce sont la croissance et le jeune âge de l'hebdomadaire qui ont motivé l'utilisation de *jeune pousse* pour désigner ce journal. La croissance, qui est également évoquée dans la définition d'une *startup*, représente donc un trait sémantique commun aux deux acceptions – celle d'une jeune entreprise innovante et celle d'un produit unique. Dans le deuxième cas mentionné, le contexte dans lequel l'appellation *jeune pousse* a été utilisée révèle un autre trait sémantique commun, à savoir des perspectives d'avenir prometteuses, idée que l'on observe également dans *jeune pousse* comprise comme personne bénéficiant d'un talent exceptionnel et vouée à une carrière prometteuse. Outre les caractéristiques susmentionnées, nous supposons que dans le cas du journal satirique en question, il serait possible d'identifier d'autres particularités typiques d'une *startup* – la création d'un nouveau produit, le passage par une phase d'expérimentation, la reproductibilité de son modèle économique, le concept innovant, etc., ce qui signifie que l'entreprise dont il est question ici, en l'occurrence la rédaction qui publie le magazine, est manifestement une *startup*, en bon français une *jeune pousse*. Au vu de ces faits, nous osons conclure que nous assistons à l'émergence d'un autre sens supplémentaire par le biais de la métaphorisation. Ce nouveau sens désigne ici un produit fabriqué par une *startup* et qui en présente les mêmes caractéristiques. Cette nouvelle désignation résulte d'un transfert du sens métaphorique sur la base d'un rapport de similitude entre les sens désignant un type spécifique d'entreprise et le produit qu'elle fabrique.

4.1.3 Le terme *jeune pousse* en tant qu'entreprise innovante

Le Tableau 3 documente également les occurrences du terme *jeune pousse* dans le sens d'entreprise innovante. Ces occurrences ne sont saisies qu'à partir de 2001, lorsque le terme a été introduit comme l'équivalent français du mot d'emprunt *startup*. La réalisation de *jeune pousse*

dans le discours médiatique est illustrée par la Figure 2 ci-dessus où nous pouvons observer des augmentations et des diminutions successives du nombre d'occurrences dans le corpus pour chaque année de 1985 à 2022, qui suivent plus ou moins la tendance de l'occurrence de l'emprunt. Cela peut également s'expliquer par le fait que ces deux termes synonymes alternent souvent dans le discours et servent de variantes stylistiques. Cependant, on peut voir clairement qu'il y a une nette prédominance de l'emprunt. Ceci est illustré par la Figure 4, mais aussi par la Figure 1 et la Figure 2.

En ce qui concerne le nombre total d'occurrences sur l'ensemble de la période étudiée (cf. Figure 5), on constate également une nette préférence pour l'emprunt : *startup/start-up/start up* – 18622 occurrences contre *jeune pousse* – 751 occurrences.

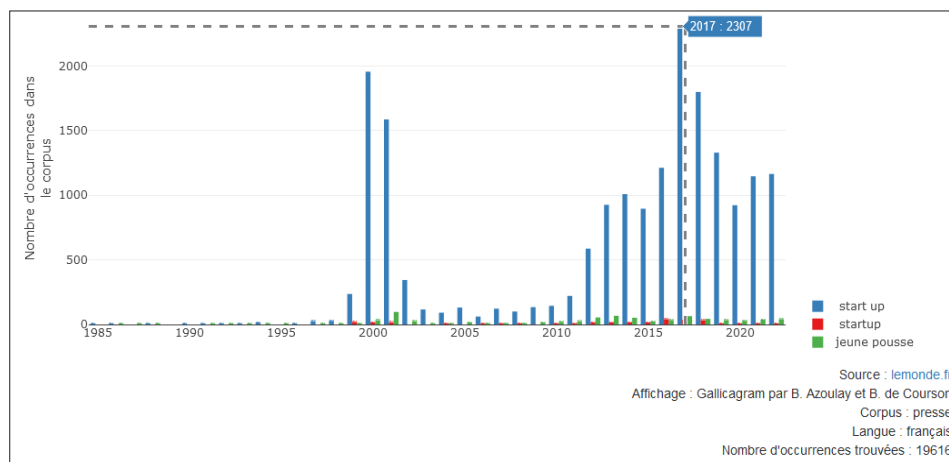


Figure 4 : Nombre d'occurrences de l'unité terminologique *jeune pousse* par rapport à l'anglicisme *startup* dans le journal *Le Monde* entre 1985 et 2022, obtenu à l'aide de l'outil Gallicagram.

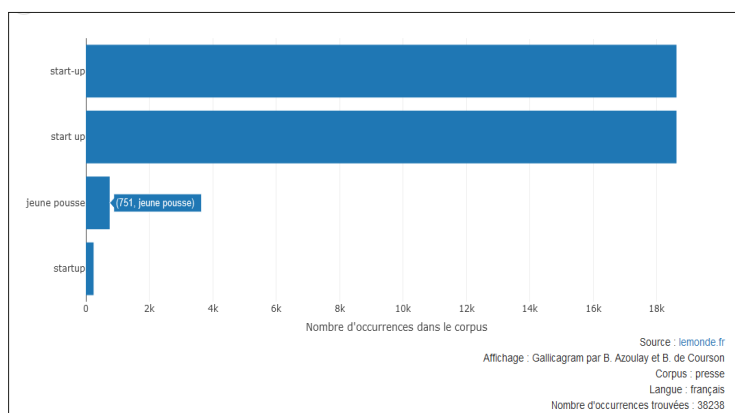


Figure 5 : Nombre total d'occurrences des termes *startup/start-up/start up* et *jeune pousse* dans le corpus (*Le Monde*) entre 1985 et 2022, obtenu à l'aide de l'outil Gallicagram.

5. Conclusion

L'objectif de notre étude était de retracer les préférences concernant l'utilisation du mot *startup* motivé temporellement et interlingualement et de son équivalent français *jeune pousse*. En d'autres termes, il s'agissait de mesurer le degré d'enracinement des deux synonymes terminologiques dans le discours médiatique. Pour ce faire, nous nous sommes appuyée sur le périodique *Le Monde*, les périodes étudiées (1944-2022 et 1985-2022) étant déterminées par l'objet même de la recherche et par le fait que le mot d'emprunt *startup* était encore perçu comme un néologisme jusqu'en 2001 (le terme *startup* ne figure parmi les mots nouveaux dans les dictionnaires *Petit Robert* et *Petit Larousse* qu'en 2001) et que son équivalent français *jeune pousse* n'a été lexicalisé qu'en 2013. L'équivalent *jeune pousse* a été introduit en 2001 et figure dans la base de données terminologiques *France Terme* à partir de la même année. Mais ce n'est qu'en 2013 qu'il est lexicalisé et fait partie des mots nouveaux dans le dictionnaire *Petit Larousse* et plus tard dans d'autres dictionnaires de référence.

Notre recherche s'est heurtée au fait que la création de ce néologisme procède d'une métaphorisation entraînant une variation polysémique. Or, l'outil de lexicométrie utilisé, *Galllicagram*, ne permet pas de distinguer les acceptions individuelles. De plus, au cours de notre recherche, nous avons constaté que la locution nominale *jeune pousse* est également utilisée pour désigner d'autres concepts et recouvre donc des sens qui ne sont pas saisis dans les dictionnaires. Il en résulte une modification des lexèmes existants par l'ajout de nouvelles significations aux significations connues. Dans ce cas également, la néologisation a procédé par métaphorisation. Celle-ci a permis de créer d'autres acceptions lorsque la forme existante était utilisée sur la base de la ressemblance, à savoir le partage de caractéristiques communes (une croissance rapide et une carrière prometteuse ou le succès commercial qui en découle) pour désigner une personne talentueuse et un produit exceptionnel. Dans le premier cas, on peut conclure, au vu du grand nombre de cas saisis, que ce nouveau sens s'est imposé dans le discours médiatique et que les dictionnaires devraient en rendre compte. Dans le second cas, il s'agit d'une seule occurrence relevée, mais elle peut indiquer que le processus innovant de néologisation se poursuit.

Quant à l'acception « débutant, novice », qui ne comporte pas les éléments d'ascension rapide et de carrière prometteuse, son occurrence dans notre corpus jusqu'en 2000 n'a pas été enregistrée et, par la suite, nous n'y avons plus prêté attention.

En ce qui concerne les préférences d'utilisation de l'un des équivalents français pour désigner une entreprise innovante ayant un potentiel de croissance rapide (les locuteurs francophones ont à leur disposition plusieurs équivalents français, mais dans le présent article nous n'avons prêté attention qu'à *jeune pousse* recommandé par l'*Académie française*), pour chaque année nous avons relevé dans le corpus, et documenté à l'aide de graphiques, un nombre annuel d'occurrences de *jeune pousse* de l'ordre de quelques dizaines, voire de quelques unités, alors que ceux de l'anglicisme *startup* sont de l'ordre de quelques centaines, voire de plus d'un millier. Cela montre une nette préférence pour l'anglicisme par rapport à l'équivalent français.

En conclusion, nous pouvons constater que l'utilisation du terme *jeune pousse* dans le discours médiatique a tendance à stagner par rapport au mot d'emprunt *startup*, mais, en même

temps, le nombre de significations attachées à cette locution nominale augmente, ce qui indique un processus de néologisation en cours.

Bibliographie

- Académie française. (s.d.). *Dictionnaire de l'Académie française* (9^e éd.). <https://www.dictionnaire-academie.fr>
- de Courson, B., & Azoulay, B. (2021, 8 décembre). *Gallicagram : un outil de lexicométrie pour la recherche*. SocArXiv Papers. <https://doi.org/10.31235/osf.io/84bf3>
- Blanchard, S. (2022, 2 juillet). Le « Jamel Comedy Club », trente jeunes pousses du stand-up pour une onzième saison sur Canal+. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/culture/article/2022/07/02le-jamel-comedy-club-trente-jeunes-pousses-du-stand-up-pour-une-onzieme-saison-sur-canal_6133103_3246.html
- Bpifrance Création. (2023). *Qu'est-ce-qu'une startup ?* <https://bpifrance-creation.fr/moment-de-vie/quest-ce-quune-startup>
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. (s.d.) Pousse. In *Portail lexical du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. Consulté le 17 avril 2024 sur <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/pousse>
- Demoulin, E. (2023, 10 janvier). *Gallicagram ! fabula, la recherche en littérature*. <https://www.fabula.org/actualites/111893/gallicagram/html>
- Drouin, P. (1950, 5 mai). Le pianiste Errol Garner. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/archives/articles/article/1950/05/05le-pianiste-errol-garner_2054023_1819218.html
- Ducháček, O. (1967). *Précis de sémantique française*. Univerzita J. E. Purkyně.
- France Terme. (2001). Jeune pousse. In *France Terme*. Consulté le 17 avril 2024 sur <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON373?domaine=0&q=jeune%20pousse>
- *Gallicagram*. <https://shiny.ens-paris-saclay.fr/app/gallicagram/>
- Gašparík Sr., L. (2015, 2 janvier). *Čo je to ten „startup“? STARTITUP*. <https://www.startitup.sk/co-je-to-ten-startup/>
- Goldstein, S. (2025, 1^{er} avril). *Qu'est-ce qu'une startup ?* Legal Place. <https://www.legalplace.fr/guides/start-up-definition/>
- Handl, J. (You 2011, 6 août). *Startup jako zaklínadlo*. LUPA^{CZ}. <https://www.lupa.cz/clanky/startup-jako-zaklinadlo>
- Honová, Z. (2020). *Le terme dans sa variabilité dans la perspective contextuelle en français contemporain*. Université d'Ostrava.
- Howkins, J. (2001). *The Creative Economy: How People Make Money from Ideas*. Allen Lane.
- La langue française (s.d.) Jeune pousse. In *La langue française.com*. Consulté le 17 avril 2024 sur <http://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/jeune-pousse>
- Larousse. (s.d.). Jeune pousse. In *Larousse*. Consulté le 17 avril 2024 sur <http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/pousse/63166#754943>
- Le Monde. (1993, 10 septembre). Un petit hebdomadaire satirique du Lot-et-Garonne devant les tribunaux „ La Feuille „ au vent de la liberté de la presse. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/archives/article/1993/09/10/un-petit-hebdomadaire-satirique-du-lot-et-garonne-devant-les-tribunaux-la-feuille-au-vent-de-le-liberte-de-la-presse_3942758_1819218.html

- » Le Robert, Dico en ligne. (s.d.). Start-up. In *Le Robert, Dico en ligne*. Consulté le 13 juin 2024 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/start-up>.
- » Ministère de la Culture. (s.d.). *France Terme*. <https://www.culture.fr/franceterme>
- » Ministerstvo hospodárstva Slovenskej republiky. (s.d.) *Koncepcia pre podporu startupov a rozvoj startupového ekosystému v Slovenskej republike*. <https://www.mhsr.sk/inovacie/strategie-a-politiky/koncepcia-pre-podporu-startupov-a-rozvoj-startupoveho-ekosystemu-v-sr>
- » Národné podnikateľské centrum. (s.d.). *Slovník startupistu*. SBA. Slovak Business Agency. <https://www.sbagency.sk/slovník-startupistu>
- » Pekarovičová, J. (2000). Lingvodidaktické aspekty odbornej komunikácie. *Slovenská reč*, 65(1), 3-10. https://www.juls.savba.sk/ediela/sr/2000/1/sr2000_1.pdf
- » Pérez, V. (2022, 18 septembre). Lutz Huellem, styliste : A mon âge, passer pour une jeune pousse, qu'attendre de mieux ? *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2022/09/18/lutz-huelle-styliste-a-mon-age-passer-pour-une-jeune-pousse-au-attendre-de-mieux_6142108_4497319.html
- » Siclier, S. (2022, 17 mars). Genesis et Phil Collins s'offrent une dernière virée musicale minutieuse. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/culture/article/2022/03/17/genesis-et-phil-collins-s-offrent-une-derniere-viree-musicale-minutieuse_6117895_3246.html
- » TV5Monde. (s.d.). Jeune pousse. In *TV5Monde, Découvrir le français, Dictionnaire*. Consulté le 17 avril 2024 sur <https://www.langue-francaise.tv5monde.com/decouvrir/dictionnaire/j/jeune%20pousse>
- » Veselá, D. (2023). L'enseignement des langues-cultures spécialisées par rapport aux anglicismes. *IMAGO Interculturalité et Didactique*, 1(22), 121-136. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/228418>

Dagmar Veselá

Katedra romanistiky
 Filozofická fakulta Univerzity Mateja Bela
 Tajovského 40
 97401 BANSKÁ BYSTRICA
 Slovaquie